ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réindustrialisation

Question au Gouvernement n° 4600

Texte de la question

RÉINDUSTRIALISATION

M. le président. La parole est à M. Guillaume Kasbarian.

M. Guillaume Kasbarian. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance. *(« Ah ! » sur les bancs du groupe SOC.)*

La France est l'une des grandes puissances économiques du monde. Pendant des années, elle a cependant délaissé son industrie, dont la part dans son PIB est ainsi passée de 23 % en 1980 à 13 % en 2017.

Dans notre pays, des usines continuent de fermer, et nous accompagnons bien évidemment les salariés touchés ; ce que l'on dit moins souvent, c'est que d'autres se créent. Le bilan de l'année 2021 vient de tomber : la France y a compté deux fois plus d'ouvertures que de fermetures de sites industriels *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM)*, soit un solde net d'une centaine de nouveaux sites, jamais vu depuis plus de dix ans ! Nous devrions tous nous en réjouir.

Plutôt que de vous lamenter, plutôt que de faire de petits discours sur le grand remplacement ou de petites phrases sur le grand déclassement, vous avez pris, monsieur le ministre, de concert avec Agnès Pannier-Runacher et notre majorité, des décisions aussi courageuses…

M. Maxime Minot. Oh, c'est historique ! Historique !

M. Guillaume Kasbarian. …que constantes. C'est, depuis 2017, la baisse inédite des impôts, notamment des impôts de production, que les oppositions refusaient de diminuer d'un iota. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)* C'est la simplification des contraintes administratives, en vue de faciliter la création de sites industriels, par la loi du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, dite loi ASAP, promulguée il y a tout juste un an et en faveur de laquelle les mêmes oppositions avaient refusé de voter. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.) C'est la refonte des seuils par la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite loi PACTE, qui permet aux industries de se développer librement. C'est la réforme de l'apprentissage, afin de former plus de jeunes aux beaux métiers du secteur. C'est enfin l'investissement massif de France relance dans l'accompagnement de centaines de projets de relocalisation et de décarbonation.

Monsieur le ministre, ma question est simple : quelles sont les prochaines étapes grâce auxquelles l'industrie française confirmera son retour dans la compétition mondiale ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance.

Plusieurs députés du groupe LR . Et de la dette !

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'économie, des finances et de la relance.* Deux fois plus d'ouvertures que de fermetures, 84 nouveaux sites, 2 300 nouveaux emplois : en France, dans le secteur de l'industrie, ce résultat n'a pas d'équivalent au cours des trois dernières décennies ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)* Notre politique de reconquête industrielle fonctionne, et elle le doit aux mesures que vous, députés de la majorité, avez votées. Vous avez eu le courage de ramener de 33,3 % à 25 % l'impôt sur les sociétés, de baisser de 10 milliards les impôts de production, ce que personne n'avait fait. (Mêmes mouvements.) Vous avez eu le courage de soutenir l'apprentissage par des primes : personne ne l'avait fait. (Mêmes mouvements.) Vous avez approuvé le plan France 2030, qui prévoit des investissements dans l'hydrogène, l'intelligence artificielle, le domaine spatial. De même concernant l'ouverture de sites de production d'énergie nucléaire : personne dans notre pays n'avait défendu la filière avec autant de force et de détermination ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

C'est à ce prix que l'on réindustrialise la France ! Aux déclinistes qui vous disent qu'elle est finie, que le grand déclassement nous attend, répondez que les ouvriers, les techniciens, les ingénieurs français ont davantage de force d'âme *(Exclamations sur les bancs du groupe FI)* et de capacité de résistance qu'ils ne le croient ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe Dem.)

Données clés

Auteur : M. Guillaume Kasbarian
Circonscription : Eure-et-Loir (1re circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 4600
Rubrique : Industrie
Ministère interrogé : Économie, finances et relance
Ministère attributaire : Économie, finances et relance

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 décembre 2021
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 décembre 2021